

ASSEP34

De: Daphné Glaser [daphneglaser@gmail.com]
Envoyé: samedi 16 juin 2018 23:55
À: ASSEP34
Objet: Re: ASSEP34 : suivi MAAF au 13/06/2018

Bonjour,

Le montant de 96.33 € est bien crédité.

Merci.

Bon week end

Bién à vous

Daphné

Le jeu. 14 juin 2018 à 15:58, ASSEP34 <contact@assep34.fr> a écrit :

Bonjour,

Suite à l'envoi mail du 20180609-1 des décomptes CPAM de l'année 2017 sur le site de la MAAF, je viens de transférer le détail de remboursements de la quote-quart pris en charge dans le cadre de la complémentaire santé (.../drive/MAAF/20180613 - 2017 détail remboursements MAAF SANTÉ).

Vous voudrez bien me confirmer que le montant de 96,33€ est porté au crédit du compte banque de votre sœur.

Cordialement

Thibault THOMAS

ASSEP34